

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 4 septembre 2023

Le quatre septembre deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents (8) : M. ALBERELLI Bernard (pouvoir Marc GIRAUD - arrivé à 17h46), Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel (arrivé à 17h40), Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS, Mme MICAND Frédérique, Mme SCARCELLA Marianne, M Jean-Jacques SIBILLE

Absents : Frédérique MICAND (pouvoir Françoise Gross) -

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION ENS

Madame le Maire rappelle que la Tufière du Vercors et le Serre de Peyraret sont labélisés « Espace Naturel Sensible » (ENS) par le Département de l'Isère depuis 2018.

→ Le Département de l'Isère octroi à la commune une subvention annuelle de 2000€ par site.

→ De plus, le Département de l'Isère octroi à la commune une subvention à concurrence de 97,7% du montant des dépenses réalisées correspondant à la réalisation des plans de gestion des deux ENS.

Madame le Maire souhaite déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour l'obtention de ces subventions.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à établir et signer tout document nécessaire relatif à ces demandes de subventions.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Pouvoir Françoise Gross		1		
SCARCELLA	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				9		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 4 septembre 2023
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
Christine CHOLAT

